

Conseillère ou conseiller pédagogique

Secteur des jeunes – Pédago-numérique au RÉCIT – Primaire et secondaire

Service des ressources éducatives

Poste régulier à temps plein

Concours P-500 (interne et externe)

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Horaire de travail : 35 heures par semaine.
- Possibilité de faire du télétravail.
- Date d'entrée en fonction : à déterminer.
- Salaire annuel : Entre 53 876,00 \$ et 95 479,00 \$ selon la scolarité et l'expérience.

AVANTAGES SOCIAUX

- Dix-sept (17) jours fériés, dont 10 jours pendant la période des Fêtes.
- Vacances annuelles intéressantes (jusqu'à 20 jours).
- Plusieurs congés spéciaux sans perte de salaire.
- Régime de retraite avantageux.
- Assurances collectives avantageuses.
- Conciliation travail vie personnelle.
- Programme d'aide aux employés.
- Programme de formation continue pour les employés.
- Télémédecine.

POUR POSER VOTRE CANDIDATURE

Lettre de présentation, curriculum vitae, diplômes et relevés des apprentissages à l'adresse suivante : scrgestion.srh@cssp.gov.qc.ca.

La date limite pour déposer votre candidature est le **7 août 2024 avant 15 heures**.

Date d'ouverture de poste :
Le 4 juillet 2024

Veillez noter que nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues.

Le Centre de services scolaire s'étant doté du programme d'accès à l'égalité en emploi, invite les femmes, les membres des minorités ethniques et visibles, les autochtones ainsi que les personnes handicapées à s'identifier lors de l'envoi de leur candidature.

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi de conseillère ou conseiller pédagogique comporte plus spécifiquement des fonctions de conseil, d'accompagnement et de formation auprès du personnel scolaire sur des pratiques enseignantes et pédagogiques propres aux didactiques. De plus, il appelle à collaborer à l'innovation en pédagogie, en didactique et en éducation en s'inspirant de la recherche et en collaborant à son développement.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La personne retenue pour ce poste conseille le personnel scolaire à la résolution de problématiques et donne son avis à un ou plusieurs membres d'une équipe-école en établissant un rapport d'influence.

Elle accompagne les équipes-écoles en collaborant et en mobilisant leurs membres vers un but commun tels que leur projet éducatif, leur plan de réussite et leurs projets particuliers.

Elle forme et soutient le personnel scolaire en appropriation et en approfondissement d'objectifs pédagogiques, éducatifs et didactiques en contexte de formation continue afin de lui permettre de développer ses savoirs professionnels.

Elle innove en collaboration avec le milieu universitaire et, en s'appuyant sur la recherche, cherche des pistes de solution en regard des besoins du milieu scolaire. Elle développe des outils variés en soutien à la pédagogie, à la didactique et à l'éducation.

Elle instrumente le personnel enseignant sur l'évaluation des apprentissages.

Elle l'accompagne dans la conception, l'élaboration ou l'adaptation d'outils d'évaluation.

Elle participe avec le personnel enseignant à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies, et de projets visant à aider les élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.

Elle agit en conformité avec les compétences transversales de la profession que sont l'agir éthique, la communication, l'intelligence de situation et le numérique.

Elle collabore à l'implantation des programmes d'études et de formation, conseille le personnel enseignant et la direction relativement à l'interprétation de ces programmes, conçoit et anime des ateliers et des sessions de formation sur les éléments du programme; elle collabore à l'élaboration de situations d'apprentissage et soutient l'expérimentation en classe.

Elle conseille et soutient le personnel enseignant sur une base individuelle et collective pour appuyer l'action quotidienne.

Elle collabore avec les autres personnes intervenantes du milieu scolaire, les organismes partenaires et le ministère de l'Éducation du Québec.

Elle accomplit ces mandats en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que du Centre de services scolaire.

QUALIFICATIONS REQUISES

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en éducation.

Détenir un brevet d'enseignement.

EXIGENCES PARTICULIÈRES

Réussir avec succès un test d'aptitude en français s'applique seulement aux postes réguliers.